



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le 02 juillet à 14 heures,

Le conseil municipal de la commune de Rieux-minervois, dûment convoqué le 26 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire, dans le foyer municipal à huis clos, sous la présidence de Monsieur Bernard YAGUES, Maire.

18 présents : Mr YAGUES Bernard, LE PALLEC Michèle, BELLAILA Lounès, LAFONT Sandrine, BRACH Thierry, BRACH Thierry, ZINDEL Marc, LE PALLEC Yves, CROUZAL Renée, BARRAILLE Jacques, MORENO Amélie, CALMEL Yolande, SAURY Hugues, ARNAL David, MINOTTI Ghislaine, GEENEN Julie, RAYNAUD Lise, BARTHES Fabien, CONTE Yoann, BRAU Tiphanie

1 absent : MINOTTI Ghislaine procuration à MORENO Amélie

Total des membres présents : 18 sur 19

Total des membres représentés : 1 sur 19

Le conseil ayant reconnu que les convocations étaient régulières et que le quorum était atteint, Monsieur le Président déclare la séance ouverte à 18 heures. Il demande à l'assemblée de procéder à la nomination d'un secrétaire de séance (art 5 loi du 05 avril 1884)

Madame CROUZAL Renée a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur Lounes BELLAILA, adjoint a fait la lecture du procès-verbal du 30 mai 2020. Ce procès-verbal a été rédigé par Madame Sandrine LAFONT, secrétaire de séance.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

Point N°1- Autorisation du Conseil Municipal à Mr le Maire pour signature Contrat à durée déterminé

Cette autorisation va permettre le bon fonctionnement des services. Le recours à ces contrats est dans les cadres suivants :
Accroissement d'activité & Remplacement agents malades ou en congés

Ces contrats peuvent être à temps complet ou non

Adopté à l'unanimité

Point N°2 – Désignation Commission Appel d'Offres

Lors du précédent un oubli dans les suppléants a eu lieu.

Nous allons procéder à nouveau au vote de cette commission

Je rappelle la composition le maire, président et 3 membres du conseil municipal, titulaires et 3 suppléants.

Il est proposé au vote les 3 membres titulaires

Mr Bellaila Lounes

Mr Le Pallec Yves

Mr Conte Yoann

Les 3 suppléants seront

Mr Saury Hugues

Mr Brach Thierry

Mme Raynaud Lise

Adopté à l'unanimité

Point N°3- Désignation des Délégués au Syndicat Mixte de Jouarres

Il faut procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué supplémentaire.

Mr Yagues se propose titulaire et Mr Bellaila Suppléant

Adopté à l'unanimité

Point N°4 – Acquisition Maison Ceotto à l'euro symbolique

Un bien situé 2 impasse de Ronsard menace de s'effondrer. Les héritiers sont d'accord de céder ce bien à l'euro symbolique, il faut savoir qu'un arrêté de péril existe depuis le 15 mars 2019. Ce bien représente un risque pour les maisons voisines.

Madame Raynaud précise que c'est la démolition qui va coûter le plus cher

Monsieur Conte demande si les murs sont mitoyens

Monsieur le Maire lui répond que oui et préconise la déconstruction.

Adopté à l'unanimité

Point N°5- Désignation des Délégués à l'Agence Technique Départementale

Il faut procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué supplémentaire.

Mr Yagues se propose titulaire et Mr Brach Suppléant

Adopté à l'unanimité

Point N°6- Autorisation du Conseil Municipal à Mr le Maire pour règlement des heures supplémentaires et heures pour les élections

De ce point découle deux décisions

Le premier le versement des heures supplémentaires lors des élections pour le service administratif et 1 agent de maitrise

Adopté à l'unanimité

Le deuxième le versement d'heures supplémentaires mensuelles pour le service technique et administratif plafonnées à 25 heures par mois

Adopté à l'unanimité

Point N°7- Désignation des membres de la Commission d'Impôt

Le conseil municipal doit approuver les 32 noms désignés par Monsieur le maire.

Suite à cette délibération les impôts sélectionneront 8 titulaires et 8 suppléants qui composeront la commission pour la durée du mandat.

Madame Raynaud demande des précisions sur le fonctionnement de cette commission

Adopté à l'unanimité

Point N°8 – Régularisation Régie Photocopie

La collectivité possède une régie la délibération de 2004 qui fixe les modalités de cette régie prévoit le justificatif de paiement par carnet à souche or ce sont des carnets à tickets

Adopté à l'unanimité

Point N°9 – Approbation Création Règlement Intérieur Personnel Communal

Monsieur le Maire, rappelle l'obligation de se munir d'un règlement intérieur et félicite ses adjoints pour le travail réalisé.

Madame Le Pallec précise qu'actuellement le document est un protocole. Ce dernier devra être validé par le comité technique puis approuver par le conseil.

Madame Raynaud demande pourquoi le document n'a pas été transmis. Il lui est répondu que les agents en ont pris connaissance et doivent notifier aux élus des modifications éventuelles.

Monsieur Bellaila précise que c'est l'application d'un cadre qui est tout à fait légal et obligatoire.

Madame Lafont précise que le changement à retenir est le passage à 35 heures pour les services techniques.

Adopté à l'unanimité

Point N°10 – Questions Diverses

Madame Raynaud précise que lors de la précédente séance de conseil municipal personne n'a vu un problème. Lors de la création du poste du 5^{ème} adjoint, elle signale un problème de parité.

Madame Moréno lui répond qu'il est impossible qu'il existe une parité car ils sont 5 adjoints.

Monsieur le Maire lui répond qu'il n'y a pas de problème cependant il s'en assurera

Monsieur le Maire informe de la date du prochain conseil le 10 juillet à 18 heures point principal la désignation des délégués aux élections sénatoriales.

Il informe l'assemblée du début des travaux concernant le passage à gué, semaine prochaine.

Monsieur Barthes informe de certaines requêtes d'administrés.

Monsieur Calvayrach souhaite que le panneau de la Région route d'Azille soit déplacé. Monsieur Zindel lui répond que le panneau et les containers seront déplacés.

Monsieur Martre souhaite la création d'une place personne à mobilité réduite supplémentaire place général Bousquet. Monsieur le Maire prend en compte la demande

Monsieur Margalida se plaint de l'espace canin devant son domicile. Monsieur Zindel précise que l'ensemble des espaces verts vont être repensés.

Madame Calmel demande la signification des points verts. Madame Crouzal lui répond que c'est le Conseil National de transition, on ne connaît pas trop leur revendication.

Madame Calmel signale un problème d'entretien des tombes, et demande si la municipalité ne peut pas contacter les propriétaires.

Madame Calmel demande ce que l'on peut faire face au problème des étourneaux sur la place. Monsieur le Maire répond que c'est une espèce protégée et que lors des municipalités précédentes la diffusion de bruit ou autres alternatives n'ont rien fait.

Monsieur Zindel signale un problème de circulation place général Bousquet côté crédit agricole.

Madame Crouzal signale un problème que madame Ramalho Palmira, propriétaire du familial lui a fait part.

Les locataires au-dessus de son épicerie règlent au mois leur consommation. De plus certains aliments sont trouvés dans le regard du pluvial.

Monsieur Barthes demande l'aménagement du terre-plein chemin latéral. Monsieur le Maire lui répond qu'un projet de jardin participatif est prévu.

Monsieur Barthes signale un problème de vitesse chemin latéral. Monsieur le Maire précise que l'aménagement de cette rue ne pourra être fait qu'après que Carcassonne Agglo n'effectue des travaux de réseau.

Monsieur Barthes demande la réfection de la voirie sur la déviation.

Monsieur le Maire précise que les trous seront bouchés la semaine prochaine par les agents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h57

Fait en Mairie, le 07 juillet 2020

Le Maire Bernard YAGUES